

ouverture

sur Plan-les-Ouates

Magazine communal

Zones 20-30

Mobilité douce pour qualité de vie

Le point sur les zones de rencontre

Ce qu'en pensent les habitant-e-s

Rappel des règles et des comportements

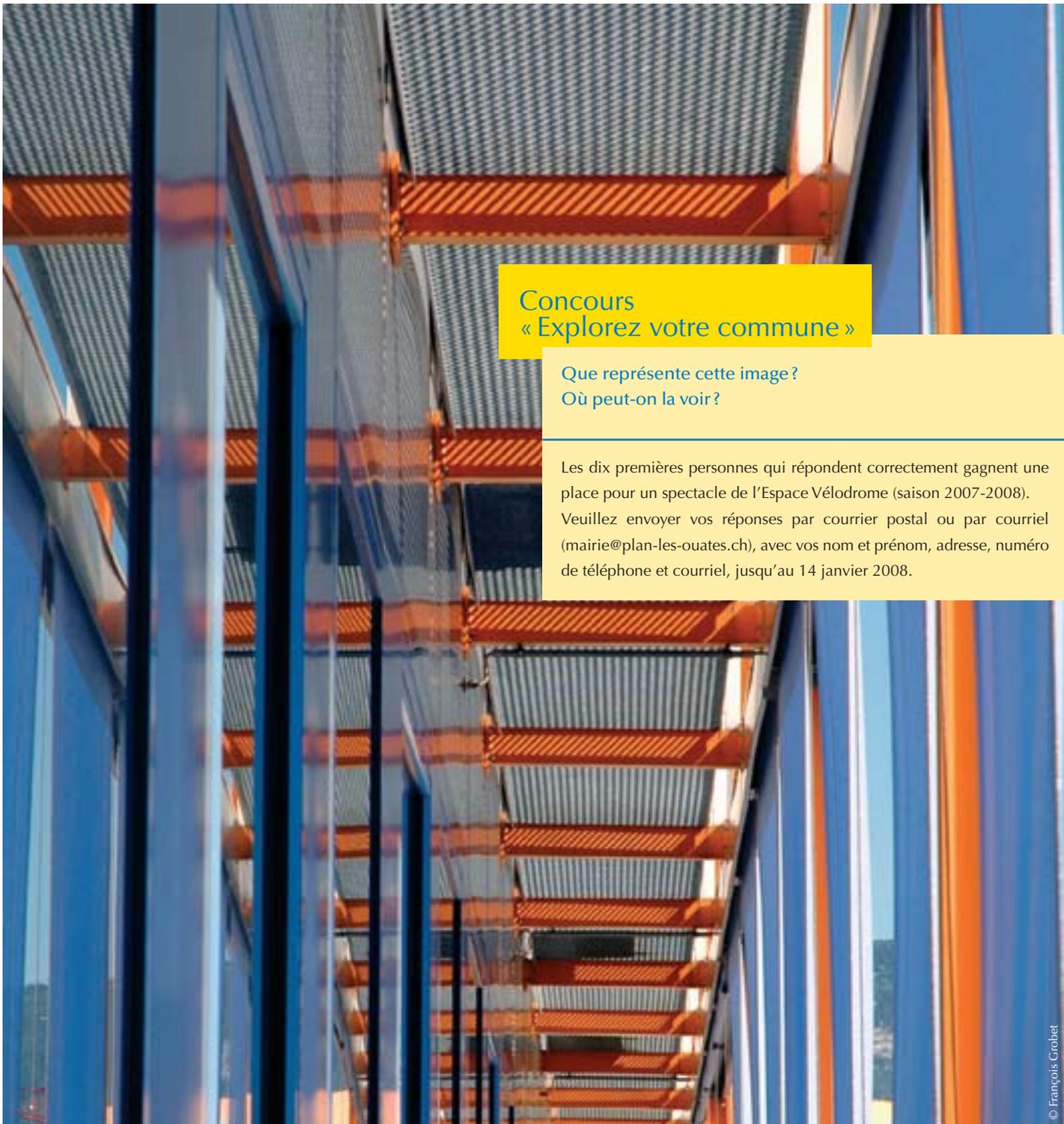
Sportissiplo >> Reportage photos

Portrait >> Une bénévole des restaurants scolaires raconte son engagement



Commune de
Plan-les-Ouates





Concours « Explorez votre commune »

Que représente cette image ?
Où peut-on la voir ?

Les dix premières personnes qui répondent correctement gagnent une place pour un spectacle de l'Espace Vélodrome (saison 2007-2008).
Veuillez envoyer vos réponses par courrier postal ou par courriel (mairie@plan-les-ouates.ch), avec vos nom et prénom, adresse, numéro de téléphone et courriel, jusqu'au 14 janvier 2008.

© François Grobet

ouverture
sur Plan-les-Ouates

N° 2, décembre 2007

Ouverture,

le magazine d'information de la commune de Plan-les-Ouates, paraît 4 fois par année, en français. Il est distribué sur la commune de Plan-les-Ouates.

Editeur

Commune de Plan-les-Ouates
Rte des Chevaliers-de-Malte 3, CP 17,
1228 Plan-les-Ouates
Tél 022.884.64.00, fax 022.884.64.09
Courriel : mairie@plan-les-ouates.ch

Rédaction

Daniel Brunner (chargé de communication), Nicolas Bermond, Tamara Dacuña, Patricia Dello Buono, Muriel Etter, Barbara Grosjean, Séverine Jacquesson Brew-Smith, Denis Inkei.

Conception et réalisation

Inkei Communication, Genève

Graphisme

Juan-Pablo Cisneros

Photolitho

Atelier Bombie, Genève

Impression

Imprimerie SRO-Kundig, Genève

Tirage

6000 exemplaires sur papier recyclé
Cyclus Print

Reproduction

Les articles peuvent être reproduits,

avec mention de la source, après accord de l'administration communale.

Abonnement

Le magazine Ouverture peut être obtenu gratuitement auprès de la Mairie.

Couverture

L'entrée d'une zone 30 sur Plan-les-Ouates (photo François Grobet).

www.plan-les-ouates.ch

Impressum



Ce deuxième numéro du magazine Ouverture annonce la fin d'année, avec ses traditions hivernales. Les autorités de Plan-les-Ouates ont ainsi choisi de rédiger leur éditorial sous forme de vœux. Des vœux de réussite, de bien-être, de respect et de santé, adressés à la population de cette commune qui se développe et qui vivra prochainement le passage au statut de ville.

Le Conseil administratif a présenté son programme de législature en octobre dernier. Il s'agit d'une ligne directrice qui précise sa politique et l'orientation des actions qu'il entend mener ces quatre prochaines années. S'il s'adresse au Conseil municipal, ce programme est aussi destiné à la population de Plan-les-Ouates, dans un souci de transparence. Dans ce document, dont le développement harmonieux est l'élément fort, il a donné sa vision d'avenir de notre commune. Les valeurs telles que qualité de vie, respect, démarche participative, retenues comme essentielles par le Conseil administratif, illustrent l'intérêt porté à la population et la volonté de favoriser tout lien social entre citoyen-ne-s.

Si notre commune grandit, il est primordial de conserver son esprit. Dans ce sens, la fête de Noël qui se déroulera sur le mail se veut rassembleuse. Son thème souligne l'attention portée à nos sociétés et associations communales et l'intérêt de celles-ci pour leur commune: une forêt d'une quarantaine de sapins, décorés par les écoles, les institutions de la petite enfance et ces sociétés, agrémentera cet espace le temps des fêtes.

Plan-les-Ouates se développe, mais garde cette âme festive, propice aux rencontres. C'est aussi la volonté formulée dans le programme du Conseil administratif, qui profite de ces lignes pour vous souhaiter de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

A toutes et à tous nos meilleurs vœux de bien-être à Plan-les-Ouates.

Le Conseil administratif

Agenda

4 A Plan-les-Ouates...

Dossier

5 Zones 20 et 30

Pour plus de sécurité et une meilleure qualité de vie

Qualité de vie

8 Un réseau d'assainissement pour le hameau d'Arare

8 Nouveau plan directeur communal

9 La Fête de la Mobilité en images

10 Le bénévolat: une ressource à valoriser

10 A l'école à pied en toute sécurité grâce au Pédibus

Solidarité internationale

11 La solidarité dans tous ses états

11 Coopération: l'éducation et la formation seront soutenues en 2008

Environnement

12 Brèves environnement

13 Martelage au bois d'Humilly

13 Bien gérer ses déchets

13 Les ravages de la tortue de Floride

Culture

14 Inauguration de La julienne

15 La Cour des Contes 2007, album souvenir

15 Conte de Noël

Sports

16 Pour les accros d'aventure

16 Grand prix des villes sportives

17 Sportissimo le confirme, Plan-les-Ouates est sportive

Enfants, jeunes et aîné-e-s

18 Fête de Noël: le Mail 2000 et les 40 sapins

18 Mieux comprendre les attentes du lectorat

Portrait

19 Pour tout salaire, le plaisir de rendre service

Politique et administration

20 Des bâtiments officiels mieux indiqués

20 Gagner en mobilité grâce aux parcomètres collectifs

21 La nature aux petits soins

Histoire

22 Passé-présent, images croisées de Plan-les-Ouates

Programme

23 Agenda communal

Encart

Un encart détachable présentant le programme de législature est inséré au milieu du magazine.

A Plan-les-Ouates...

...ces trois prochains mois

Décembre 2007

Noël des Aînés

15 décembre

Espace Vélodrome

Fête de Noël communale

19 décembre | 18h00 à 21h00

Mail 2000, couvert de l'école du Vélodrome

Brunch de Noël de l'association Au Bout du Conte

Contes de Noël et collation

22 décembre | 10h30

La julienne

Janvier 2008

Vœux du Conseil administratif

11 janvier | 18h30

Espace Vélodrome

Fête des Rois

Association du quartier du Vélodrome

13 janvier | 13h00

Ecole du Vélodrome

Contes des dimanches d'hiver de l'association Au Bout du Conte

13 et 27 janvier | 15h00

La julienne

Février 2008

Promotions citoyennes et accueil des naturalisés

6 février | 18h30

Espace Vélodrome

Contes des dimanches d'hiver de l'association Au Bout du Conte

10 et 24 février | 15h00

La julienne

...ces trois derniers mois



© service culturel

Festival La Cour des Contes

Du 31 août au 9 septembre, les arts du récit ont été célébrés à la Maison-Forte d'Arare.



Concours de pétanque

Les concours internationaux officiels de pétanque ont eu lieu à Plan-les-Ouates du 14 au 16 septembre.



© François Grobet

Sportissiplo

Le 15 septembre fut LA journée pour découvrir les sports que l'on peut pratiquer sur la commune.



Pédibus

Le 21 septembre a eu lieu la Journée Européenne des Pédibus. A Plan-les-Ouates, les écoles de Saconnex-d'Arve et du Vélodrome ont fêté leur ligne.



© François Grobet

Journée de la Mobilité

Le 22 septembre, de nombreuses animations sur la mobilité douce ont été organisées aux chemins des Vuattes, de la Milice et du Bois-Malet.



ouverture

Notre sondage en page 18

Ce magazine vous plaît-il? Vous apporte-t-il l'information dont vous avez besoin? Votre avis nous est important! Afin d'améliorer votre magazine et répondre aux attentes des lectrices et des lecteurs, nous vous proposons de répondre à un sondage portant sur Ouverture. Un grand merci d'avance pour vos réponses.

Zones 20 et 30

Pour plus de sécurité et une meilleure qualité de vie

Les zones 30 et les zones de rencontre poursuivent le même objectif, modérer le trafic et accroître la sécurité. Un bénéfice pour l'ensemble de la population, lequel repose cependant sur l'acceptation des consignes par toutes et tous et par un comportement adéquat. Explications et piqûre de rappel sur les règles du jeu.

« Les zones 30 sont une très bonne initiative pour améliorer la sécurité, surtout pour les enfants », raconte cette jeune maman qui traverse la route de Saint-Julien avec sa poussette. « Elles sont bien implantées sur la commune, aux abords des écoles et dans les quartiers résidentiels. Pourtant, je constate que les limitations de vitesse sont mieux respectées quand des dos d'âne ou des ralentisseurs sont installés. » Même constat un peu plus loin, route du vélodrome, en pleine zone 30 : « Ces zones sont une bonne initiative pour la sécurité, mais aussi pour la qualité de vie puisque les automobilistes empruntent moins facilement notre quartier pour éviter la route de Saint-Julien ». Mais cette maman de quatre enfants habitant au chemin des Picatalons n'est pas complètement satisfaite. « Je constate malheureusement que les limitations de vitesse ne sont pas toujours respectées. J'aimerais que les automobilistes gardent à l'esprit qu'aux abords des écoles, des enfants peuvent traverser à n'importe quel moment, pas seulement aux heures de sortie. »



ZONE



Riverains
exceptés



En zone 30, la tolérance et le respect mutuel sont de mise.



Règles en zone 30

- > Les véhicules ont la priorité
- > Vitesse maximale = 30 km/h
- > Les piéton-ne-s peuvent traverser la chaussée partout (sauf si un passage piéton est à moins de 50 m.)
- > Priorité de droite (sauf signalisation contraire)
- > Les règles de parcage en général s'appliquent
- > La circulation doit être prudente et prévenante
- > Prendre garde aux enfants et aux personnes âgées
- > S'arrêter en cas de doute

Règles en zone 20

- > Pas de transit
- > Les piéton-ne-s ont la priorité
- > Vitesse maximale = 20 km/h
- > Les piéton-ne-s peuvent utiliser toute l'aire de circulation
- > Les piéton-ne-s ne gênent pas inutilement les véhicules et prennent garde au trafic
- > Pas de passage piéton
- > Priorité de droite (sauf signalisation contraire)
- > Stationnement autorisé uniquement aux endroits signalés
- > La circulation doit être prudente et prévenante
- > Prendre garde aux enfants et aux personnes âgées
- > S'arrêter en cas de doute

Moins vite c'est plus de vie

Et qu'en disent les principaux intéressés, les enfants? « Les gens, ils se croient sur un circuit de Formule 1 » plaisante à moitié Valérian, 11 ans, qui sort de l'école du Vélodrome avec ses copains. « Ou sur un aéroport », renchérit Romain, amusé. Au-delà de leurs plaisanteries, ils sont unanimes pour lancer un appel aux automobilistes: « Roulez moins vite!». Une voiture s'arrête devant le passage piéton, devant l'école du Vélodrome. « Ah, c'est la première fois que quelqu'un s'arrête! », observe Gaëtan. Encore une plaisanterie? Pas sûr!

S'il est important de distinguer les zones 30 des zones de rencontre (communément appelées zone 20), ces espaces urbains à vitesse réduite ont le même objectif, celui de modérer le trafic et d'augmenter la sécurité. Ou plus simplement, celui de construire une commune moins polluée, moins bruyante, plus sûre et conviviale. Le passage de 50 km/h à 30 km/h a par exemple des effets considérables sur la distance de freinage, qui passe de 27 mètres à 13 mètres sur route sèche. De plus, lors d'un accident, la vitesse d'impact est un facteur décisif pour la piétonne ou le piéton victime d'une collision: à 50 km/h, la probabilité d'un accident mortel pour la piétonne ou le piéton est de 70%, un chiffre qui tombe à 10% pour une vitesse d'impact de 30 km/h.

20 ou 30, adapter son comportement

A Plan-les-Ouates, les zones 30 et les zones de rencontre ont été aménagées dans les lieux d'habitation, pour le plus grand bénéfice de la qualité de vie. Il est important de souligner les différences essentielles entre ces deux types de zone, car elles déterminent le comportement de tous les usagers de la route. En zone 30 (vitesse maximum de 30 km/h), les véhicules ont encore la priorité sur les piéton-ne-s, même si les conducteurs doivent circuler de manière particulièrement prévenante, notamment envers les enfants et les personnes âgées. La priorité de droite s'applique entre véhicules, sauf signalisation particulière. Les piéton-ne-s peuvent traverser la chaussée partout (il n'existe plus de passages à bandes jaunes, sauf aux abords des écoles ou lors de traversées dangereuses), mais comme ils n'ont pas la priorité, ils doivent regarder avant de le faire. Même sur ces zones à vitesse réduite, il est essentiel de rappeler aux enfants qu'ils doivent bien

regarder avant de traverser la route. A Plan-les-Ouates, une importante zone 30 a été aménagée, celle délimitée par la route de Saint-Julien, la route du Vélodrome, le chemin des Verjus et le quartier des Voirets (en suivant la limite de la commune de Lancy).

Priorité aux piéton-ne-s en zone 20

Les zones de rencontre portent bien leur nom, puisqu'il s'agit d'espaces dévolus à la vie sociale et aux rencontres entre usagères et usagers. Des zones de rencontre ont été délimitées dans le hameau d'Arare (rte de Bardonnex et ch. Plein-Vent) et aux chemins de la Milice, du Bois-Malet et des Vuattes. Elles sont particulièrement adaptées aux quartiers commerçants ou résidentiels. Ainsi, et c'est la différence fondamentale d'avec les zones 30, la zone de rencontre accorde aux piéton-ne-s la priorité sur tous les véhicules, à tout endroit de la chaussée. En contrepartie, ils-elles sont prié-e-s de ne pas gêner inutilement les véhicules. Il n'existe pas de passages zébrés ni d'autres éléments de séparation tels que trottoirs, pistes cyclables ou bandes piétonnes. Les conductrices et conducteurs, qui ne peuvent dépasser la vitesse de 20 km/h, doivent montrer la plus grande prudence, en particulier envers les enfants et les âgé-e-s, en acceptant de croiser trottinettes, rollers ou autres véhicules prisés par les jeunes. Soulignons encore que ces zones permettent de supprimer le trafic de transit.

Plus d'informations

mairie@plan-les-ouates.ch

La Fête de la Mobilité est une des initiatives prises par la Commune pour sensibiliser la population aux comportements routiers.



© François Carabet

DOSSIER

En faveur d'une nouvelle culture du déplacement

Un constat s'impose : beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la vitesse autorisée dans ces zones. De même, les piéton-ne-s ne voient pas leur priorité respectée dans les zones de rencontre, ce qui rend leur condition plus dangereuse. Consciente de ce problème et décidée à promouvoir une nouvelle « culture » du déplacement, la Commune s'est engagée courant octobre dans une opération visant à renforcer l'efficacité des zones 20-30. Actuellement, la municipalité étudie la situation et mène des entretiens exploratoires auprès des habitant-e-s. Par la suite, des groupes de travail seront constitués par quartier associant les riverain-e-s, les commerçant-e-s et

les associations locales en vue de réfléchir aux solutions les plus adéquates. Deux services communaux travaillent sur cette opération. Le service construction et aménagement est compétent pour les aménagements, tandis que le service de l'action sociale apporte son expertise en matière de mobilisation collective. L'objectif affiché est clair : permettre aux habitant-e-s de profiter de leur rue en toute quiétude, afin de favoriser la promotion du bien-être.

Plus d'informations

SCA (022.884.64.20) et
SAS (022.884.64.80)

Respecter les règles de circulation

Les zones de rencontre et les zones 30 ont le potentiel d'améliorer grandement la qualité de vie des habitant-e-s de Plan-les-Ouates et d'augmenter leur sécurité. Cependant, le succès d'une telle démarche ne peut être obtenu que si tous les usagers – et particulièrement les automobilistes – respectent scrupuleusement les règles et font preuve de respect. La sensation d'une plus grande sécurité dans ces zones, si elle participe pleinement à la qualité de vie, peut en effet pousser les enfants à moins de vigilance. Un risque qui devrait inciter les automobilistes à être encore plus prudents.



Aux abords des écoles, il faut redoubler de prudence à n'importe quelle heure.

© D. Inkei



Les différentes étapes des travaux d'amélioration du réseau d'évacuation des eaux.

Un réseau d'assainissement pour le hameau d'Arare

Les travaux d'assainissement dans le hameau d'Arare s'inscrivent dans le cadre de la loi sur les eaux. Il s'agit de terminer la mise en conformité du réseau d'évacuation des eaux, entrepris depuis quelques années sur la commune. Ce projet, qui avait initialement pour but de remplacer le collecteur unitaire en béton, repose sur trois interventions. D'abord, la mise en place d'un réseau d'assainissement sur l'ensemble du hameau (chemins d'Alcire, de Marc-Charrot, de Plein-Vent et route de Bardonnex). Ensuite, la pose de conduites industrielles (eau, gaz, électricité, télécom-

munication) et l'adaptation d'anciennes conduites. Enfin, la reconstruction des infrastructures routières, qui recevront les aménagements de surface.

Pendant les travaux, les accès aux riverains seront maintenus. Ils se dérouleront en deux étapes entre 2007 et 2009 ; d'abord pour les chemins Marc-Charrot et d'Alcire, ensuite pour la route de Bardonnex et le chemin de Plein-Vent. A l'issue des travaux, des mesures de modération de trafic sur la route de Bardonnex seront ordonnées. Le budget de Frs. 5'460'000.- a été voté par le Conseil municipal le 15 mai 2007.

Bientôt une nouvelle place de la Mairie

Afin de redonner à la place de la Mairie sa fonction de « centre du village », le Conseil administratif a mandaté un bureau d'architecte paysagiste pour un projet d'aménagement respectueux de l'environnement, en harmonie avec l'image d'une commune en développement qui tient à préserver sa qualité de vie.

Ce projet prévoit la suppression du parking situé devant la Mairie au profit d'un espace dévolu aux piétons et à la mobilité douce (des potelets amovibles interdiront l'accès aux voitures). Arbustes et plantes à fleurs disposés dans des bacs, ainsi qu'une fontaine, viendront agrémenter la place. Le périmètre de la Mairie, centre administratif, pourra enfin redevenir centre de vie communale.

Deux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sont prévues latéralement à la Mairie, ainsi que quatre places de stationnement limitées à 30 minutes. Les travaux ont débuté en août 2007 et se termineront en avril 2008. Le crédit d'engagement de Frs. 1'880'000.- a été voté le 24 avril 2007 par le Conseil municipal.

Une mobilité douce sur la nouvelle place de la Mairie, actuellement en chantier.



Nouveau plan directeur communal

Dès le milieu des années 80, les autorités de Plan-les-Ouates ont fixé dans un plan directeur communal les grandes options du développement urbanistique de la commune, dans le souci de sauvegarder une qualité de vie. Ce plan fut achevé en 1990 et révisé en 1995-1996.

Face à l'accroissement de la population à Plan-les-Ouates, la Commune a dû adapter ses infrastructures (écoles, crèches, équipements sportifs et socioculturels). Afin que le plan directeur communal tienne compte de cette réalité, un bureau d'architecte urbaniste a été mandaté en 2005 pour procéder à sa révision. Aujourd'hui, un nouveau plan – qui traite de thèmes tels que l'occupation du sol, l'urbanisation, les équipements, l'environnement, ou le transport – a été transmis à l'Etat dans le cadre des enquêtes techniques.

La population sera invitée à une séance d'information sur le nouveau document dans le courant du printemps 2008. Les habitants pourront aussi le consulter et s'exprimer sur son contenu pendant la mise à l'enquête publique, qui précèdera la séance d'information. Il est prévu que le plan soit ensuite présenté devant le Conseil municipal en septembre 2008 pour validation, puis envoyé au Conseil d'Etat.

La Commune procédera au renforcement des éclairages publics aux chemins de la Milice et de la Plamatte. Les travaux commenceront au printemps 2008.

La Fête de la Mobilité en images



Le samedi 22 septembre a eu lieu, dans toute l'Europe, la journée « En ville sans ma voiture ». À cette occasion, Plan-les-Ouates a organisé La Fête de la Mobilité aux chemins du Bois-Malet, de la Milice et des Vuattes, ce qui a permis à la population de découvrir un quartier souvent emprunté en voiture. L'espace d'une journée, le concept des zones de modération de trafic (zones 20) a été mis à l'honneur pour permettre une nouvelle manière d'appréhender la rue. L'objectif de cette journée est de changer la vision des conducteurs et conductrices lors de la traversée de ces zones, mais aussi celle des riverain-e-s qui peuvent désormais envisager, dans ce quartier, ces rues comme des lieux de rencontre et non plus comme des sites de transit. (photos de François Grobet)

Le bénévolat : une ressource à valoriser

La bonne humeur de l'équipe de bénévoles de l'atelier d'alimentation (sur la photo, une partie de l'équipe).



26, c'est le nombre de personnes bénévoles impliquées en 2007 dans des projets du service de l'action sociale. Cet engagement est une vraie richesse pour la population de Plan-les-Ouates, car il complète et renforce les actions du service public. En devenant bénévole, le-la citoyen-ne démontre sa volonté d'être acteur-trice de la société et d'agir pour la transformer. Certes, la spécificité du bénévolat réside dans le fait qu'il n'est pas rémunéré. Mais si le bénévolat est l'engagement en faveur d'autrui sans atten-

dre un salaire en retour, le plaisir trouvé dans l'activité bénévole est quant à lui indispensable! En effet, la notion de plaisir est le moteur primordial à l'activité bénévole car il favorise une implication durable et épanouissante pour la personne.

Deux projets du service de l'action sociale reposent sur des bénévoles. Le premier, Appren'TISSAGE, est un cours de français à visée intégrative destiné aux habitant-e-s de la commune souhaitant améliorer leurs connaissances. Les cours sont donnés

par des bénévoles qui offrent quelques heures par semaine. Pour les apprenant-e-s avec enfants qui suivent ces cours, un espace d'accueil pour les enfants est proposé par d'autres bénévoles. Quant au deuxième, l'atelier d'alimentation, il s'agit d'un projet de prévention sociale et de santé. Une équipe de bénévoles prépare tous les jeudis un repas équilibré à l'attention de personnes vulnérables résidant sur la commune, en s'impliquant particulièrement dans l'accueil et la relation aux convives.

Dans le cadre de ces deux projets, le service de l'action sociale oriente les personnes désireuses d'offrir de leur temps vers une activité qui correspond à leurs souhaits. Il les accompagne, veille à leur bonne intégration dans l'équipe et favorise la mise en place de conditions permettant l'épanouissement des personnes bénévoles dans leurs activités. Le travail bénévole n'a pas de prix, de même que les liens tissés entre bénéficiaires et bénévoles, lesquels reposent sur des valeurs de solidarité et de citoyenneté. Le service de l'action sociale remercie l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent dans le cadre des projets municipaux.

Plus d'informations
022.884.64.80 ou social@plan-les-ouates.ch



A l'école à pied en toute sécurité grâce au Pédibus

Le Pédibus, c'est comme un vrai bus, mais à pieds et pour les enfants! Les itinéraires sont déterminés, les arrêts sont signalés par des panneaux et un horaire est proposé en fonction des besoins des familles. Les enfants sont accompagnés par des parents bénévoles, en petits groupes (8 à 10 enfants par adulte), dans la bonne humeur et en toute sécurité. Le Pédibus s'adresse principalement aux enfants de la 1^{ère} enfantine à la 2^{ème} primaire, mais rien n'empêche des enfants plus âgés de prendre le Pédibus. A cet âge, la distance raisonnable à parcourir à pied est de 1 à 1,5 km.

La fonction d'un Pédibus est d'apprendre les règles de la circulation aux enfants sur le chemin de l'école, de les responsabiliser

face aux dangers de la route, de simplifier la vie des parents et de favoriser la convivialité. La présence des voitures aux abords des écoles constituant une source de dangers, le Pédibus permet aussi de limiter les dépose-minutes. A Plan-les-Ouates, plusieurs lignes existent. Celles-ci sont modifiées selon les besoins. Les bénévoles qui désirent participer aux Pédibus peuvent contacter le service de l'environnement et des espaces verts.

Plus d'informations
www.pedibus.ch

La solidarité dans tous ses états

Depuis de nombreuses années, la commune de Plan-les-Ouates mène une action d'aide publique au développement. Celle-ci se caractérise notamment par l'attribution de subventions à des associations oeuvrant dans les domaines de la coopération au développement, la promotion des droits humains et l'aide humanitaire.

Les 7 et 8 mars 2008, l'Espace Vélodrome accueillera les habitant-e-s de la commune et d'ailleurs ainsi que les associations et ONG ayant été subventionnées ces quatre dernières années. Ces deux journées sont placées sous le signe de la rencontre, de la réflexion commune, de la sensibilisation aux questions liées à la solidarité internationale et de la convivialité. Le public pourra participer à :

- Une exposition ouverte au public et aux écoles, qui permettra à toutes les associations ayant bénéficié de subventions au cours de la dernière législature de présenter leurs projets. Cette exposition présentera les huit thèmes pouvant faire l'objet d'une subvention communale (voir l'article ci-dessous).
- Des conférences et des ateliers de réflexion, qui réuniront associations, élu-e-s et population pour débattre autour de thèmes tels que la solidarité, les questions de genre et de développement ou encore le partenariat.
- Des animations festives – musique métissée, cuisine d'ailleurs, vente d'artisanat et ateliers pour les enfants – prendront place lors de ces deux journées et offriront à chacun-e l'occasion de développer ses connaissances relatives à la solidarité internationale, tout en profitant d'une manifestation locale.

L'association Aide et Action, soutenue par la Commune, mène des projets en faveur de l'éducation.



© Aide&Action

Défilé « Autour du Monde »

Afin de mettre en valeur les différentes cultures présentes sur la commune, le service de l'action sociale organise le 7 mars 2008 un défilé de mode « Autour du Monde ». Pour cet événement, il recherche des habitant-e-s de tout âge, d'ici et d'ailleurs, prêt-e-s à défiler en vêtements traditionnels, mettre à disposition des costumes issus de leur pays d'origine, s'investir dans l'organisation (coiffure, maquillage, musique, etc) ou juste partager leurs idées.

Plus d'informations

022.884.64.80 ou social@plan-les-ouates.ch

Coopération : l'éducation et la formation seront soutenues en 2008

Plan-les-Ouates fut l'une des premières communes du canton à adopter un règlement concernant la coopération au développement, l'aide humanitaire et les droits humains. C'était il y a plus de dix ans. En juin 2007, suite au nombre croissant de demandes de subvention provenant des associations oeuvrant dans ces domaines, le règlement communal a été revisité et plusieurs modifications ont vu le jour.

Le principal changement réside dans le choix des projets subventionnés. Il se fera désormais en fonction d'une thématique désignée par la commission en charge du dossier, annoncée publiquement une année à l'avance. Les huit thèmes retenus, qui se succéderont année après année, sont: le développement rural et l'agriculture, l'éducation et la formation, la micro-économie et l'emploi, la santé, l'environnement, le genre, l'eau et le renforcement des organisa-



© Hilary Dufy

Eduquer les enfants, c'est miser sur l'avenir.

tions de la société civile. Pour l'année 2008, c'est la thématique de l'éducation et la formation qui a été choisie. De ce fait, les subventions relatives à la coopération au développement seront attribuées exclusivement à des projets touchant ces domaines.

Plus d'informations

www.plan-les-ouates.ch/plo/social/solidarite.asp

Brèves environnement

Les conseils de Didier le jardinier

En cas de froid et de gel, les plantes du jardin ou du balcon peuvent souffrir. Les plantes en pot, les arbustes à feuillage persistant ainsi que les jeunes plantations de l'an passé, demandent une protection. Le froid agit sur les branches mais aussi sur les racines : l'eau contenue dans la terre gèle et augmente de volume, ce qui comprime et blesse les racines.

N'arrosez pas vos plantes lorsqu'il gèle, surtout si elles sont en bac, car la pression de l'eau gelée sur les racines y est encore plus importante. Enveloppez les

pots dans du plastique à bulles mais laissez les branches libres, afin que la plante ne s'échauffe pas les journées de soleil et ne reprenne pas sa croissance trop tôt.

Secouez la neige des arbustes à feuillage persistant, les températures proches de 0°C peuvent les brûler. Le poids de la neige peut aussi casser les branches. Sur un sol en béton brut, en carrelage ou de dalles gravillonnées, glissez sous les pots des plaques de polystyrène.



Les conseils de Rocco le bricolo

L'hiver est l'occasion de réaliser des gîtes pour certains animaux. Fabriquer un logis pour le hérisson est chose aisée, il suffit de savoir empiler des bûches.

À proximité d'un mur, d'une haie ou d'un talus, empilez des bûches au dessus d'une structure en bois (sorte de boîte avec une ouverture latérale, voir plan), pour que votre gîte ait l'aspect d'un tas de bois. Le sol de la cavité est recouvert de feuilles mortes, puis de foin. Dimensions de la cavité : 25x45x20 (largeur, longueur, hauteur, en cm). Trop petit, le logis intéressera une belette; trop gros, ce sera peut-être un ours. Pour la sécurité de l'habitant,

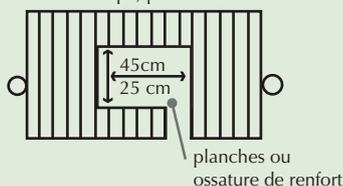
installez une structure tubulaire (des bûches, de solides branches ou des tasseaux) de renfort de la cavité, recouvert d'une feuille de plastique pour l'étanchéité. Une boîte en planches (épaisseur de 20 mm, en bois brut) peut aussi faire l'affaire. Utilisez des clous pour la construction du renfort. Plus simple, utilisez une planche en guise

de toit, posée sur deux grosses bûches (voir plan).

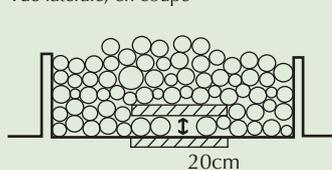
Un animal réveillé en pleine hibernation risque la mort. Donc ne pas visiter le hérisson entre octobre et mai ! Si vous êtes curieux, contentez-vous après l'hiver d'observations à distance et n'ouvrez pas le nichoir.



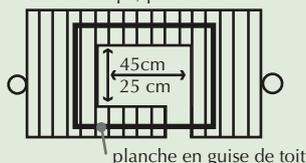
Vue en coupe, par dessus



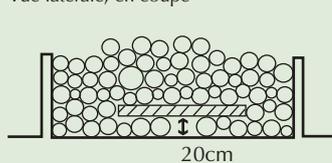
Vue latérale, en coupe



Vue en coupe, par dessus



Vue latérale, en coupe



Les conseils de Patricia et ses bons petits plats

Le topinambour est un légume tubercule qui apporte des vitamines B. Rassasiant, il peut se substituer aux pommes de terre. Voici la recette du Velouté de topinambours aux girolles, pour 4 personnes. Il faut 500 gr. de topinambours, 1 pomme de terre farineuse, 1 oignon, 1 bouquet garni (feuille de laurier, thym et queues de persil), 200 g de girolles, 2 cs de crème fraîche épaisse, 4 cs d'huile d'olive, poivre du moulin.

Pelez et hachez l'oignon. Pelez et coupez en cubes les légumes. Dans une cocotte, faites blondir l'oignon dans 2 cs d'huile. Versez 1,5 l d'eau. Ajoutez les légumes et le bouquet garni. Salez, poivrez et laissez mijoter jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Brossez délicatement les girolles, coupez le bout de leur pied et faites-les revenir dans le reste d'huile. Lorsqu'il n'y a plus d'eau de végétation, salez, poivrez et réservez au chaud.

Otez le bouquet garni et mixez finement les légumes avec la crème fraîche en versant progressivement l'eau de cuisson jusqu'à ce que vous obteniez la texture idéale. Rectifiez l'assaisonnement, puis répartissez le velouté dans les assiettes. Réchauffez rapidement les girolles et posez-les sur le velouté.

Les conseils d'Aurélien le Maître-chien

Avec l'hiver et la neige arrive aussi le sel sur les trottoirs. Même si les produits utilisés par les employés communaux sont respectueux de l'environnement, ils ne conviennent pas à votre chien et il est important de suivre quelques recommandations : évitez qu'il se lèche les pattes après la promenade en lui nettoyant celles-ci, empêchez-le de boire les flaques d'eau stagnantes et incitez-le à prendre les accotements de neige fraîche.

16 Octobre 2007



Programme de législature

2007-2011

Le Conseil administratif de la commune de Plan-les-Ouates, entré en fonction le 1^{er} juin 2007, a mené une réflexion sur les axes qu'il entend privilégier durant la législature 2007-2011. Il a souhaité établir un programme de législature donnant sa vision d'avenir de notre commune. Ce programme est un élément indispensable pour la mise en œuvre de sa politique et donne les orientations des actions qu'il entend mener.

Un programme de législature se doit d'être la volonté commune à l'ensemble du Conseil administratif qui propose ses intentions en termes d'actions et de réalisations pour la durée de la législature.

Les objectifs du Conseil administratif se doivent de respecter un développement harmonieux. Le programme est tourné vers l'avenir de notre commune, amenée à devenir ville, tout en tenant compte de ses préoccupations actuelles et de son histoire.

Le programme de législature s'adresse avant tout au Conseil municipal, en réponse à l'annonce faite au lendemain des élections de 2007, afin d'annoncer sa ligne directrice pour les quatre ans à venir, dans les perspectives d'une collaboration efficace et constructive entre l'exécutif et le Conseil municipal. La confiance ne se décrète pas, elle se construit. Ce programme est destiné également à la population de Plan-les-Ouates, dans un souci de transparence et d'annonce des objectifs visés. La population devient un partenaire privilégié dans les thèmes mis en valeur dans ce document.

Les collaboratrices et collaborateurs de notre commune sont évidemment directement concernés par les objectifs annoncés puisqu'ils en deviendront les acteurs au quotidien.

ouverture
sur Plan-les-Ouates

Supplément au magazine Ouverture de décembre 2007

Ce document encarté, que nous vous invitons à conserver, vous permettra de consulter en tout temps les orientations choisies par le Conseil administratif de Plan-les-Ouates pour le développement de la commune ces quatre prochaines années.

Valeurs

Le Conseil administratif entend poursuivre ses objectifs dans le respect des valeurs suivantes :

- **Qualité de vie :** la préserver et l'accroître sur notre territoire via les politiques d'aménagement, de construction, sportive, culturelle, sociale, environnementale et de mobilité
- **Développement durable :** déployer des actions respectant ses principes dans les trois dimensions (économique, sociale et environnementale)
- **Respect :** préserver et développer l'exemple et l'équité
- **Démarche participative :** prendre en compte l'avis de la population
- **Ressources :** optimiser l'usage des ressources, en augmenter l'efficacité et préserver les capacités de la commune pour faire face à son développement

Objectifs thématiques

PETITE ENFANCE : DEVELOPPER UNE REELLE POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

- Analyser les besoins à court et moyen termes
- Développer une capacité d'accueil de qualité
- Soutenir des prestations adaptées aux enfants et à leur famille
- Soutenir la formation continue du personnel

ENFANCE : ADAPTER LES STRUCTURES EN FAVEUR DE L'ENFANCE

- Poursuivre l'action en faveur de l'accueil des enfants (parascolaire et périscolaire)
- Développer la capacité d'accueil
- Adapter les structures en anticipant les modifications de l'organisation scolaire (nouveaux horaires)

ADOLESCENCE ET JEUNES ADULTES : FAVORISER LES ACTIVITES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

- Accompagner les jeunes, les groupes et les associations avec comme objectif leur autonomie
- Favoriser et coordonner les actions à destination de la jeunesse
- Faire émerger et recenser les besoins et les attentes des jeunes
- Proposer et suivre les projets communaux répondant aux besoins et attentes de la jeunesse
- Développer les équipements en faveur de la jeunesse

POPULATION : FAVORISER LE LIEN SOCIAL

- Soutenir la vie associative
- Prendre en compte les préoccupations spécifiques des populations vulnérables (santé, mobilité, isolement, lien social ...)
- Favoriser l'intégration des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants, des étrangères et des étrangers et des jeunes citoyennes et citoyens
- Soutenir et reconnaître les initiatives bénévoles
- Entretenir jumelage et pacte de fraternité

SOLIDARITE INTERNATIONALE : MAINTENIR LE TAUX DE 0,9% DU BUDGET COMMUNAL

- Sensibiliser la population à la solidarité internationale
- Soutenir des projets et actions dans le cadre de la coopération, de l'aide humanitaire et des droits humains

CULTURE : FAVORISER UNE VIE CULTURELLE DE QUALITE ET DE PROXIMITE

- Favoriser la richesse et la diversité de la vie culturelle à Plan-les-Ouates
- Proposer des manifestations culturelles de qualité destinées à la population locale
- Développer les partenariats avec les associations et institutions culturelles communales et régionales
- Faire de La Julienne, Maison des arts et de la culture, le centre de vie culturelle et de rencontres intergénérationnelles
- Favoriser l'accès à la culture
- Mettre en valeur le patrimoine culturel local
- Terminer les équipements des infrastructures culturelles (Espace Vélodrome, La Julienne)

SPORT : FAVORISER UNE VIE SPORTIVE DE PROXIMITE

- Soutenir les associations sportives pour le développement de leurs activités en faveur de la population
- Coordonner les initiatives liées au sport
- Définir un programme de développement des infrastructures sportives (périmètre des Cherpines)

QUARTIERS : RECONNAITRE ET STIMULER LA VIE DE QUARTIER

- Soutenir les actions de proximité visant le bien-être, les solidarités locales et le développement du sentiment d'appartenance
- Mettre à disposition de la population des espaces de rencontre
- Agir contre le sentiment d'insécurité
- Favoriser la participation des habitantes et des habitants
- Etre à l'écoute des besoins de proximité des entreprises

MOBILITE : DEVELOPPER UNE MOBILITE MULTIMODALE

- Développer les réseaux de mobilité douce
- Soutenir activement le développement rapide d'une ligne de transport public efficace entre le Bachet et St-Julien et à terme, programmer le tram à Plan-les-Ouates
- Optimiser l'usage de l'espace affecté au stationnement de véhicules privés
- Mettre en œuvre un concept de mobilité pour la ZIPLO
- Soutenir les actions en faveur d'une mobilité respectant l'environnement
- Poursuivre l'approche intercommunale de la problématique du trafic

FISCALITE : S'ASSURER D'UNE FISCALITE ADAPTEE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

- Maintenir le taux du centime additionnel pour 2008
- Poursuivre l'analyse des besoins futurs, notamment en termes d'équipements communaux et, le cas échéant, adapter la fiscalité communale
- Participer activement au chantier de la répartition des charges et compétences entre le canton et les communes

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : MAITRISER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE

- Finaliser le plan directeur communal
- Initier des modifications de limites de zones, des plans localisés de quartier et des plans de site
- Mener une politique d'acquisition foncière favorisant une maîtrise du territoire communal
- Favoriser le développement de quartiers dans l'esprit du développement durable (écoquartiers)
- Définir et mettre en œuvre un programme pertinent pour la parcelle dite de la Piscine (ZIPLO)
- Développer les réseaux agro-environnementaux en partenariat avec les communes limitrophes et le canton

ENVIRONNEMENT : LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Poursuivre la politique en matière de tri des déchets et agir pour une réduction de la production des déchets
- Obtenir le label « Cité de l'énergie »
- Doter la commune d'un fonds de soutien en faveur des mesures d'économies d'énergies
- Minimiser l'usage de ressources fossiles dans les infrastructures communales

ORGANISATION INTERNE : AUGMENTER L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ACTION COMMUNALE

- Développer l'information destinée à l'ensemble des partenaires de la commune
- Développer une « administration en ligne »
- Présenter, à terme, un budget orienté prestations
- Défendre et favoriser les services de proximité à la population (maintien de l'arrondissement de l'état civil de Plan-les-Ouates en accueillant d'autres communes)
- Evaluer la pertinence de créer une structure communale pour les immeubles du patrimoine financier
- Développer la méthode de gestion de projet au sein de l'administration communale

CONSEIL MUNICIPAL : TRAVAILLER EN COLLABORATION

- Travailler en partenariat dans le respect des prérogatives et compétences respectives
- Initier des actions concertées
- Fournir l'information pertinente permettant au Conseil municipal de prendre ses décisions en connaissance de cause et en temps opportun



Par ce programme de législature, le Conseil administratif s'engage à poursuivre au mieux son mandat, avec intégrité et conviction.

Programme de législature approuvé par le Conseil administratif le 12 octobre 2007.
Geneviève Arnold, Thierry Durand, Laurent Seydoux

Martelage au bois d'Humilly

Le Bois d'Humilly, à l'est de la commune, est constitué principalement d'un peuplement de chênes, accompagné de frênes, charmes, hêtres, et autres feuillus. Cette image de vieille futaie composée d'arbres séculaires est rare à Genève. Ces vieux arbres ont une haute valeur écologique et paysagère. Dans le cadre de la gestion forestière, le service environnement et espaces verts

Les employés de l'Etat ont procédé au marquage des arbres durant l'été.



© François Grobet

valorise ces vieux arbres en éliminant leurs concurrents et en les intégrant dans les peuplements sous forme d'« îlots de vieux bois ». Dans le cadre de la planification sylvicole, une intervention est prévue en automne/hiver 2007/2008 sur la partie nord du chemin forestier du Champ Cordier traversant le massif. Cette intervention sur 6 à 7 hectares englobera les lisières nord-est et nord-ouest. Ce traitement de lisière sera complet pour autant que les propriétaires concernés soient preneurs. Le travail de martelage ou balivage (choix et marquage des arbres à abattre) a été effectué durant l'été sur une partie du bois.

Des aménagements à vocation « accueil du public » et « nature » seront réalisés: « cheminements officiels », panneaux explicatifs des interventions forestières et des objectifs nature (salamandre), petites structures favorables à la faune, etc. Dans ce massif forestier très fréquenté, des mesures de sécurité importantes seront prises. Durant une certaine période, certains chemins seront fermés pour la sécurité des promeneurs. Le service environnement et espaces verts espère pouvoir compter sur le respect de la signalisation et des consignes du personnel exploitant.

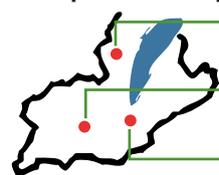
Bien gérer ses déchets

Dans le cadre du concept communal de gestion des déchets, le service environnement et espaces verts élabore de nouveaux emplacements pour des centres de récupération avec bennes enterrées. La conception de ces sites offre une meilleure intégration des espaces de récupération dans le paysage communal. Le service environnement et espaces verts rappelle que ces sites ne sont pas prévus pour

accueillir des objets encombrants ou de la ferraille, ceux-ci faisant l'objet de levées à dates fixe, qui doivent être respectées. Une autre solution est de se rendre dans un des trois espaces de récupération du canton, dont le plus proche de Plan-les-Ouates est situé à la Praille. Le calendrier de levées des déchets 2008 sera distribué dans vos boîtes aux lettres – et disponible à la mairie – en janvier 2008.



Les espaces de récupération (ESREC) sur le canton :



1. ESREC des Chênets (ch. des Chênets à Bellevue),
2. ESREC du Site de Châtillon (rte d'Aire-la-Ville à Bernex),
3. ESREC de la Praille (av. de la Praille 47, à Carouge)

Les ravages de la tortue de Floride



Ces dernières décennies, des espèces animales non-indigènes se sont multipliées dans la nature genevoise, causant souvent des problèmes à la faune indigène, inapte à résister à leur prédation, leur concurrence ou aux maladies qu'elles transportent. C'est le cas des tortues de Floride lâchées dans l'étang de la Bistoquette, qui causent des déséquilibres écologiques dans la faune des invertébrés et des dégâts irréparables. Il est quasiment impossible de les contrôler, une seule de ces tortues pouvant dépouiller un étang de toute vie et végétation. Et celui de

la Bistoquette en compte déjà deux !

Vers les années 1970, les tortues de Floride ont été importées massivement d'Amérique en Europe. Cette jolie tortue à tempère rouge était très en vogue et de nombreux touristes « craquaient » pour elles, sans s'inquiéter de certaines de ses caractéristiques: 60 ans de vie, une taille adulte entre 15 et 40 cm (un bébé tortue tient dans le creux d'une main), des besoins alimentaires spécifiques. Face à cette réalité, certaines personnes les ont relâchées dans la nature. Aujourd'hui en Europe, nombre d'espèces

de tortues exotiques sont interdites de commerce. En Suisse, la législation permet la vente de tortues nées en captivité chez des particuliers.

Quelques centres d'accueil pour ces animaux existent, comme l'Association de protection et récupération des tortues à Chavornay, entièrement bénévole, qui accueille toute autre espèce exotique et participe à des programmes de sauvegarde de tortues menacées, dont notre cistude (tortue aquatique indigène, menacée d'extinction en France et en Suisse).

Saison culturelle 07-08

Dès le mois de février, c'est reparti pour de nouveaux spectacles à l'Espace Vélodrome. De la parole à la danse, en passant par du théâtre musical, chacun y trouvera son bonheur.

Il était une fois 2032

Création du Conservatoire populaire de musique de Genève
 Sur le thème de la prohibition, 50 élèves nous invitent à réfléchir à l'importance de la culture dans notre société. En posant l'hypothèse d'une prohibition culturelle, l'être humain survivrait-il? Une pièce sous forme de théâtre musical. Dès 10 ans.



1^{er} février | 19h00
 2 février | 17h00 et 20h00
 3 février | 17h00.

7 fois dans la bouche

Par la Compagnie Théâtre à cru (France)
 Deux interprètes s'amuse avec les codes de jeu, dans une adresse directe aux spectateurs, et nous renvoient à notre propre relation à l'autre et à soi. Les spectateurs sont invités à partager un moment informel et convivial à l'issue de la pièce, ainsi que les denrées apportées par chacun. Dès 14 ans.



Mardi 26 février | 20h00

Journal intime / Diary

Compagnie Cas Public (Québec)
 Composé d'une suite de duos pour dix danseurs, réglés sur la musique de Jean-Sébastien Bach, « Journal intime » exploite un thème universel qui a des résonances à tout âge: l'amour.



Dès 9 ans.
 Mardi 4 mars | 19h00

Atelier de danse

Mercredi 5 mars | 15h00
 Informations et inscriptions au 022.884.64.60

Face à la Mère

Compagnie Jean-René Lemoine (France)
 Un fils parle à sa mère disparue tragiquement à Haïti. Splendide monologue interprété par Jean-René Lemoine qui rend ici un vibrant hommage à sa mère. Dès 14 ans.



Lundi 10 mars | 20h00

Inauguration de La julienne



Le 24 août a été célébrée l'inauguration de La julienne, Maison des arts et de la culture, en présence d'un public nombreux et dans une ambiance festive. Suivant « Le chemin de parole » contant l'histoire de La julienne, les visiteurs ont exploré les étages de la maison et découvert des espaces dédiés au mouvement, à la musique, aux arts appli-

qués ou aux réunions. Au rez-de-chaussée, ils ont visité le café, la salle d'exposition, la bibliothèque et la salle modulable. L'ouverture officielle des lieux s'est tenue le 10 septembre 2007.

Le café julienne est ouvert de 7h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 8h30 à 15h00 le samedi. Les cours réguliers se déroulent, en semaine, jusqu'à 22h00.

Musiciens recherchés

Fête de la Musique

Dans la volonté d'une programmation lors de la prochaine fête de la musique de Plan-les-Ouates, le 20 juin 2008, le service culturel souhaite recevoir des démos de groupes de musique vivant, répétant ou travaillant à Plan-les-Ouates. Les groupes intéressés peuvent envoyer au plus vite un dossier de présentation avec une démo sur K7 ou CD.

18^{ème} week-end musical pour jeunes musiciens

La prochaine édition du week-end musical de Plan-les-Ouates se tiendra le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin 2008. Cette manifestation, qui rencontre chaque année un vif succès, donne l'occasion à de jeunes instrumentistes de 7 à 16 ans de vivre des instants intenses de partage et de complicité musicale. Le délai d'inscription étant fixé au 28 mars 2008 et le nombre de places limité, il est conseillé de demander rapidement un bulletin d'inscription au service culturel.

Plus d'informations
 022.884.64.60 ou culture@plan-les-ouates.ch

Au Bout du Conte...

Il était une fois les contes... Ils viennent de si loin ; ils traversent le temps, les modes, les courants d'idées. Pourtant, lorsqu'ils entrent dans une oreille, ils trouvent sans défaut le chemin du cœur, s'adressant aux petits comme aux grands, car l'Homme, de tout temps, a eu besoin d'imaginaire, et en aura encore besoin ...

L'association Au Bout du Conte, qui a ses locaux à La julienne (116, rte de Saint-Julien), organise de nombreuses activités sur Plan-les-Ouates. En voici quelques-unes :

Atelier de travail pour conteurs

Tous les derniers jeudis du mois
 20h00, entrée libre

Bibliothèque spécialisée autour du Conte

Tous les derniers jeudis du mois
 17h00 à 20h00

Plus d'informations
 022 794 06 12 ou info@auboutduconte.ch
 www.auboutduconte.ch

La Cour des Contes 2007, album souvenir



L'incontournable festival La Cour des Contes, qui rassemble chaque année depuis 11 éditions des conteurs et conteuses francophones venu-e-s de toute part, a eu lieu du 31 août au 9 septembre 2007. Cette année encore, le festival a séduit petits et grands venus en nombre écouter, danser ou chanter. Une tradition bien ancrée dans la commune... (photos service culturel)

Conte de Noël

L'association de Plan-les-Ouates « Au Bout du Conte » nous propose, pour accompagner ces fêtes de Noël, un conte au titre mystérieux :

« Une seule fois suffit bien pour ce que vous allez entendre ».

Un vieil homme de près de 100 ans vivait dans une petite maison entre des immeubles. Avant il n'y avait rien alentours. Juste des champs, des fermes, mais la ville s'était étendue. Seule sa maison subsistait.

A présent, personne ne s'arrête chez lui. Le matin, ils sont trop pressés. Le soir, trop fatigués. Le vieil homme s'ennuie. C'est bientôt Noël, et personne ne viendra le voir. Alors...quand soudain en mangeant une papillote, il se rappelle les étoiles dorées et argentées qu'il découpait enfant avec ses frères et sœurs, les autres enfants. Ils les découpaient sur la grande table de la cuisine, alors que les adultes parlaient entre eux ou racontaient des histoires aux plus jeunes. Mais oui ! De belles étoiles dorées et argentées ! Les enfants les accrochaient aux fenêtres pour montrer au Père Noël le chemin, lui indiquer où se trouvaient les maisons des enfants.

Il repense à tout cela. Il a bientôt devant lui une grande quantité d'étoiles dorées et argentées...Il s'approche de la fenêtre pour les accrocher. La nuit est tombée. C'est alors qu'il se rend compte que dehors il n'y a que des lumières électriques, qui clignotent. Des lumières artificielles partout...si bien qu'il est impossible de voir le ciel, de voir la lune, les étoiles....Le vieil homme décide alors de porter ses étoiles au sommet d'une colline, qui se trouve en dehors de la ville.

Dans la rue, il y a les phares de voitures, les feux clignotants. Tout cela aveugle un peu le vieil homme. Il se hâte vers le sommet de la colline. C'est alors qu'un vent effroyable se lève. Une tempête qui arrache les lampes, les fils électriques. Tout sombre dans le noir. Les TV, les ordinateurs, les frigos, tout tombe en panne.

La panne semble devoir durer longtemps, très longtemps...Les enfants s'approchent

des fenêtres. C'est alors qu'ils voient la lune qui apparaît dans toute sa rondeur, sa splendeur. Ils commencent à chanter des chants de Noël.

Les parents se regardent et soudain abandonnent leurs télécommandes. Ils se souviennent à présent...

La plupart décide de se rendre sur la colline...C'est alors qu'ils aperçoivent le vieil homme en train d'accrocher les étoiles. Les enfants commencent à l'aider...Tout le monde décore un grand arbre de Noël en chantant....Le temps passe, les douze coups de minuit retentissent sur les montres sonores...Joyeux Noël ! Joyeux Noël !

C'est mon plus beau Noël, pense le vieil homme. Chacun repart, mais avant, le vieil homme donne à chacun des enfants une étoile dorée ou argentée pour l'accrocher à la fenêtre ou à la porte, une manière d'indiquer qu'ici vit un enfant.



Pour les accros d'aventure



© Salanka project



© Salanka project



© Salanka project

Robert Tanner, passionné de sport et d'aventure, aussi à l'aise en tenue de spéléo que sur un rafting.

A Plan-les-Ouates, le Salanka Project est destiné aux sportifs qui s'éclatent en nature. Interview de Robert Tanner, président de l'association.

Le Salanka Project, qu'est-ce que c'est ?

Le Salanka Project est une association à but non lucratif fondée en 1990 afin de créer un réseau de personnes passionnées par le monde de l'exploration et de l'aventure.

Quelle est sa particularité ?

Le Salanka Project bénéficie d'une culture collective qui se distingue par sa créativité et son ouverture aux projets individuels et collectifs. Ils offrent la possibilité de découvrir des sports en toute sécurité.

Quelles sont vos activités ?

Nous proposons les activités suivantes : Via Ferrata, spéléologie, Hydrospeed, rafting, canoë, hot-dog, airboat, plongée sous marine, VTT, trekking, canyoning, rando-aquatique. Des stages de formation sont aussi proposés (topographie, premiers secours, sécurité aux activités, connaissance des cordages, etc).

Ne sont-elles pas dangereuses ?

Depuis 17 années d'activités, une sécurité totale a permis de n'avoir aucun accident, grâce aux actions de prévention et de formation, mais aussi par des réflexes constants, comme le contrôle des équipements utilisés, la maîtrise des techniques, l'expérience collective et la discipline personnelle.

Comment devenir membre ?

Il suffit de consulter le site web (www.salanka.org) et de s'inscrire en ligne. La cotisation annuelle s'élève à Frs 50.-. Les membres disposent de nombreux avantages, comme des réductions sur le matériel de sport, la possibilité de venir en salle de gymnastique une fois par semaine et de bénéficier du programme complet des activités proposées.

Des projets ?

Participer à la création d'un réseau sportif au sein de la commune de Plan-les-Ouates, à moyen terme, créer sa première Via Ferrata qui se distinguera par son originalité.

Grand prix des villes sportives

Le Grand Prix des Villes Sportives (GPVS) a été créé en 1989 pour soutenir les jeunes sportifs de talent et permettre aux communes romandes d'apporter un soutien concret à l'Aide Sportive Suisse (l'ASS soutient les jeunes sportives et sportifs qui s'investissent dans le sport de haut niveau en les aidant à atteindre leurs objectifs professionnels et sportifs). Des équipes représentant des communes romandes s'affrontent lors de

différentes épreuves, telles que tir à l'arc, cyclisme, relais VTT-Roller, course à pied, gymkhana... L'an passé, une équipe de Plan-les-Ouates de 9 personnes s'était rendue à Aigle pour y participer et s'était classée au 17^{ème} rang. Conquise par l'esprit sportif et l'enthousiasme, notre commune a exprimé son désir de participer en 2008 aux 20 ans du GPVS, le samedi 17 mai 2008 à Yverdon-les-Bains. www.gpvs.ch



L'équipe de Plan-les-Ouates soudée dans le sport.

Formation d'une équipe pour 2008

Celles et ceux qui désirent participer à cette compétition ouverte à tous –habitant-e-s, employé-e-s ou étudiant-e-s sur la commune et membres de clubs– peuvent s'inscrire auprès de la commune de Plan-les-Ouates, SEE, 022.884.64.30.

Sportissiplo le confirme, Plan-les-Ouates est sportive

La 3^{ème} édition de Sportissiplo s'est tenue le samedi 15 septembre 2007 au Centre sportif et récréatif des Cherpines. La journée ensoleillée a attiré un large public, qui a pu découvrir les nombreux sports proposés par nos sociétés communales. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les sportifs émérites de Plan-les-Ouates, dont la liste est présentée en bas de page. (photos de François Grobet)



Les sportifs émérites 2007

Pêche sportive>> Antonio Montefusco est champion du monde de pêche en mer par équipe de 3.

Tennis>> On relève des champions suisses Interclub Junior (cat. U16), membres du Tennis Club des Petites-Fontaines: Vincent Blanc, Mathieu Golan, Vincent Jenni, Alexandre Jenni, Fabien Rattajski et Eylon Segev.

Pétanque>> Alain Poubelle, Claude Golier, André Jutzet sont champions genevois de triplé dans la catégorie seniors. Dans la catégorie dames, Barbara Bosson et Danielle Teruel sont championnes genevoises de doublette.

Pony-mounted Games>> Saluons la 9^{ème} et la 11^{ème} place dans le championnat d'Europe de Virgine Dubas et Chloé Perret.

Fête de Noël: le Mail 2000 et les 40 sapins

Le Mail 2000 sera le nouveau lieu pour la Fête de Noël.



A l'approche des fêtes de fin d'année, les autorités municipales de Plan-les-Ouates ont le plaisir d'inviter la population à se retrouver

sur le mail et sous le couvert de l'école du Vélodrome le mercredi 19 décembre 2007 de 18h00 à 21h00. Ce sera l'occasion pour la population d'admirer les nombreux sapins installés sur le mail, entre le jardin d'enfants Les Abeilles et l'école du Vélodrome. Ces sapins seront décorés par les différentes associations, écoles et institutions de la commune et resteront exposés jusqu'au 7 janvier.

Thé et vin chauds, de saison, seront distribués. Un risotto cuit sur place par l'Amicale des sapeurs-pompiers sera également offert. A noter que cette Amicale mettra à disposition une croustille pour la Thune du cœur. Pour réchauffer les oreilles, les enfants de la division moyenne de l'école des Peti-

tes-Fontaines entonneront quelques chants de Noël. La Musique municipale et deux orgues de barbarie seront également de la fête avec des morceaux tirés d'un répertoire hivernal de circonstance.

La commune de Plan-les-Ouates espère voir de nombreuses et nombreux habitant-e-s lors de cette manifestation et souhaite à la population, d'ores et déjà, *Bonne année, Ein glückliches neues Jahr, Feliz ano novo, Happy new year, Felice anno nuovo, Próspero año nuevo.*

Plus d'informations
Services des écoles et de la petite enfance
022.884.64.70



Mieux comprendre les attentes du lectorat

Questionnaire d'évaluation du magazine **ouverture**

sur Plan-les-Ouates

Chère lectrice, cher lecteur, vous tenez entre vos mains le second numéro de votre magazine communal Ouverture. Dans un souci d'amélioration constant, nous serions heureux de recueillir vos impressions à travers ce questionnaire. Merci d'avance de vos réponses et du temps que vous y avez consacré. Vous pouvez envoyer ce document à la mairie de Plan-les Ouates (CP 17, 1228 Plan-les-Ouates).

Quelle est votre impression générale du magazine ?

- Très bonne
- Bonne
- Mauvaise
- Très mauvaise

Que pensez-vous de la présentation générale du magazine et de son graphisme ?

- Très agréable
- Agréable
- Peu agréable
- Pas agréable du tout

Diriez-vous des informations contenues dans le magazine qu'elles sont...

- Riches** Plutôt oui | Plutôt non
- Intéressantes** Plutôt oui | Plutôt non
- Complètes** Plutôt oui | Plutôt non
- Utiles** Plutôt oui | Plutôt non

Pensez-vous que ce magazine puisse jouer un rôle positif dans...

- l'image de marque de la commune?
- le développement socio-économique régional?
- la recherche de travail?
- les relations humaines et associatives?
- les relations avec les institutions et leurs responsables politiques ou administratifs?

Quels types d'informations recherchez-vous le plus souvent ?

.....

Que souhaiteriez-vous trouver de plus dans ce magazine ?

- un courrier des lecteurs
- des informations générales (heures d'ouverture, informations scolaires, ramassages des encombrants, nom des personnes à contacter, etc.)
- un agenda des manifestations sur Plan-les-Ouates
- des dossiers
- autres, précisez :

Avez-vous d'autres commentaires à formuler sur la conception de ce magazine ?

.....

Questions personnelles facultatives

Etes-vous un homme ou une femme ?

- homme
- femme

Quel est votre degré de formation ?

- primaire
- secondaire inférieur
- secondaire supérieur
- supérieur non universitaire
- supérieur universitaire
- autre, précisez :

Quelle est votre profession ?

.....

.....

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- moins de 25 ans
- 25-35 ans
- 36-45 ans
- 46-55 ans
- plus de 55 ans

Quel statut occupez-vous dans votre activité professionnelle ?

- sans emploi
- ouvrier
- employé
- cadre
- indépendant
- autre, précisez :

Où résidez-vous ?

- A Plan-les-Ouates
- Ailleurs :

Depuis combien d'années êtes-vous installé dans notre commune ?

- Moins d'une année
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 6 et 10 ans
- Plus de 10 ans

Remarques éventuelles:

.....

.....

.....

.....



Rosemarie Pittet officie en tant que bénévole dans plusieurs lieux, dont le restaurant scolaire du VéloDrome situé à l'Espace VéloDrome.

Pour tout salaire, le plaisir de rendre service

Rosmarie Pittet est bénévole aux restaurants scolaires depuis 5 ans. Elle raconte ses motivations et lance un appel aux vocations.



Pour mieux la connaître

Le trait principal de mon caractère ?

J'aime le contact avec les gens, de tous âges

Mon rêve de bonheur ?

Que le monde soit plus tolérant

Ce que je déteste par dessus tout ?

L'hypocrisie

Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence ?

Les fautes inconscientes, commises sans préméditation

Ma devise ?

Ne pas se rendre la vie plus compliquée que nécessaire

Pourquoi êtes-vous devenue bénévole ?

Une amie, déjà bénévole, m'a parlé de cette activité. Comme je suis maman au foyer, j'avais du temps libre, alors je me suis lancée, il y a 5 ans déjà. Beaucoup de personnes trouvent que ce n'est pas intéressant parce que ce n'est pas payé. Mais moi, je pense que mon « salaire », c'est justement le plaisir de rendre service. Le travail avec et pour les enfants apporte beaucoup de satisfaction. Deux fois par mois, ce n'est pas « grand chose », mais c'est très utile. A temps partiel, et parfois même à plein temps, des bénévoles arrivent à donner de leur temps entre 11h30 et 13h30.

Et si vous étiez payée ?

L'argent n'est pas une motivation. Comme je ne donne mon temps que deux fois par mois, en moyenne, c'est moins lourd que de s'engager pour deux fois par semaine. Si j'étais payée, je n'aimerais pas augmenter mon horaire, même si je dépanne volontiers lorsqu'un bénévole manque.

Qui peut devenir bénévole ?

Tout le monde, sans distinction d'âge ou de sexe. Papa, grand-maman, célibataire, étudiant, chacun est le bienvenu, avec ou sans enfant (sauf si c'est un bébé qui a besoin de surveillance). Par contre, dès que l'enfant est scolarisé, cela ne pose pas de problème car il est pris en charge par l'animateur du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

Si un bénévole a des enfants au cycle d'orientation, il peut tout à fait les prendre avec lui pour aider au service. En échange de cette prestation, ils mangeront gratuitement à la table des enfants.

Comment percevez-vous votre activité ?

Elle est très gratifiante. Les conversations avec les enfants sont toujours un moment de partage agréable et parfois drôle. C'est important que les enfants puissent nous raconter leurs joies ou petits soucis. Mais le bénévole ne discute pas seulement : il prépare la table, accueille les enfants et les sert en coupant éventuellement la nourriture pour les plus petits. Il mange à table avec eux, puis débarrasse et nettoie les tables et le sol. J'encourage vivement chacun et chacune à faire une fois cette expérience, sans engagement bien sûr. Choisir de se rendre utile, c'est important.

Où travaillez-vous ?

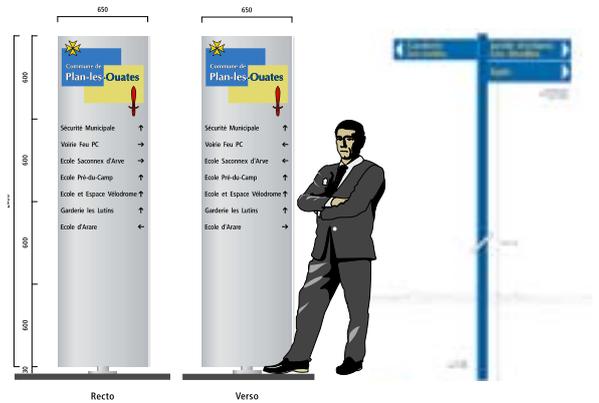
Je suis polyvalente. Je travaille aussi bien au VéloDrome, au restaurant du Marais qu'aux Blés d'Or (ce dernier lieu n'accueillant que des enfants de la division élémentaire et ceci de manière temporaire). Habituellement, ils mangent à la buvette de la salle communale, mais comme elle est en réfection actuellement, les aînés de Plan-les-Ouates ont mis gracieusement à disposition leurs locaux.

Plus d'informations

<http://www.plan-les-ouates.ch/plo/social/>

Des bâtiments officiels mieux indiqués

Il est prévu d'installer une signalétique mettant en évidence les divers bâtiments et lieux publics de la commune de Plan-les-Ouates, afin d'améliorer l'orientation des usagers de la voie publique. Le projet prévoit d'implanter des poteaux indicateurs pour une information cohérente, ainsi que des totems aux entrées de Plan-les-Ouates, rappelant notamment les liens avec nos communes jumellées. Cette nouvelle signalétique s'inspire des totems mis en place aux entrées de nos zones 30 et zones de rencontres. C'est le 30 janvier 2007 que le crédit d'engagement de Frs. 69'000.-, destiné à ces nouvelles signalétiques, a été voté par le Conseil municipal.



Gagner en mobilité grâce aux parcomètres collectifs

La mise en place d'horodateurs (parcomètres collectifs) s'inscrit dans une politique de mobilité visant à limiter l'usage de la voiture pour des trajets pouvant s'effectuer d'une autre manière. L'appropriation de l'espace public a un coût, son utilisation se doit d'être revue pour éviter le stationnement illimité des véhicules et favoriser une rotation équilibrée des usagers voulant se rendre à proximité des commerces, écoles et services administratifs, notamment.

Trois emplacements sont concernés par la mise en place d'horodateurs, prévue pour janvier 2008 (sous réserve des résultats de l'enquête publique). La zone bleue de 4 heures est supprimée pour le parking de l'école du Vélodrome, dont l'accès se fait depuis le chemin du Clos et le parking du chemin de la Butte desservant aussi les places sur la route des Chevaliers-de-Malte (entre la salle communale et la piscine). La zone bleue de 60 minutes et le stationnement illimité sont supprimés sur le parking du Square des footballeurs.

G. Arnold, Maire, et M. Favre, secrétaire général, sont venus souhaiter leurs vœux de bonne retraite à M. Trezzini.



Le poissonnier du marché a terminé sa mission

Ce 18 octobre 2007 sur la place des Aviateurs, par un beau soleil et une température vivifiante, Geneviève Arnold, Maire, et Michel Favre, Secrétaire général, sont venus souhaiter à M. Marco Trezzini et à son épouse Renée une retraite heureuse et remplie de bons souvenirs de toutes ces années passées au service d'une clientèle ayant apprécié ce lieu de contacts et de rencontres sympathiques. M. Marco Trezzini, fidèle poissonnier de notre marché, prend en effet une retraite bien méritée, après 38 ans passés sur différents marchés des communes genevoises, dont 26 ans sur celui de Plan-les-Ouates. « Merci Monsieur et Madame Trezzini de votre collaboration, nos meilleurs vœux vous accompagnent. »



Nouveau collaborateur

Romain Fritz est engagé au service construction et aménagement en qualité d'intendant rattaché à La Julienne, à partir du 15 octobre 2007. De formation menuisier-ébéniste, il a travaillé dans des secteurs très divers (hôtellerie, charpente, menuiserie). Il est très polyvalent, apprécie beaucoup les contacts humains et aime avant tout rendre service. A côté de son travail, Romain aime la restauration de bâtiments et de meubles et pratique le football et le ski.



© F. Crobet

La nature aux petits soins

Huit services composent l'administration communale et sont chargés de fournir des prestations à la population de Plan-les-Ouates. Nous vous présentons dans cette édition d'Ouverture le service de l'environnement et des espaces verts.

Durant la législature 1999-2003, le pouvoir exécutif manifesta son désir de protéger l'environnement et la qualité de vie des habitant-e-s de la commune. Les autorités communales décidèrent alors, en 2003, la création du service de l'environnement et des espaces verts, installé dans la vieille école. Le service de la voirie devint le secteur des espaces verts, mais resta dans les locaux du centre voirie, construit en 1988.

Une section sport

À ses débuts, le concept de gestion des déchets et l'entretien des biotopes étaient quelques tâches dévolues au service de l'environnement et des espaces verts. En mars 2006, la gestion administrative du cimetière de Plan-les-Ouates lui est confiée, car il avait déjà la charge de son entretien. La même année, une section sport est créée afin de répondre aux attentes des associations sportives, ce qui a amené le service à intégrer la gestion des bâtiments sportifs. La question des énergies, notamment pour les

bâtiments communaux, est aussi un dossier que le service a intégré.

Un service de 17 personnes

La tâche prenant de l'ampleur, le service s'est vite senti à l'étroit et a rejoint, fin août 2007, le secteur des espaces verts dans le centre voirie, pc, feu. Aujourd'hui, le service de l'environnement et des espaces verts compte 17 personnes. Son responsable est M. François Lazzarelli, assisté par Mme Patricia Gaud. Différentes équipes composent ce service. Le secteur sports comporte 3 gardiens de piscine dont le responsable est M. Thierry Schnidrig, un responsable de la gestion du Centre sportif et récréatif des Cherpines et du tennis des Petites-Fontaines, M. Serge Duchoud, et son collaborateur. L'environnement, sous la charge de Mme Muriel Etter, s'occupe du développement durable, de la gestion des déchets et de celle des énergies. Le secteur des espaces verts est dirigée par M. Gérard Jeandet, appuyé par deux chefs d'équipe:



François Lazzarelli, responsable du SEE.

M. Patrick Genoud (pour les quatre jardiniers) et M. Olivier Genecand (pour les 2 collaborateurs de la partie voirie-manifestation). Le stockage, les livraisons, le montage et démontage de tentes pour les manifestations communales sont quelques-unes des nombreuses tâches du service des espaces verts. Au niveau des déchets, le secteur des espaces verts est chargé du ramassage des poubelles des espaces publics et des abris TPG. Ce sont des mandataires externes qui, en raison de leur équipement, sont en charge de la levée des déchets auprès des habitant-e-s de la commune.



Une équipe enthousiaste au service de l'environnement et des espaces verts.

Un peu d'histoire

La gestion des espaces verts n'a pas toujours été soutenue par un tel service. Petit retour sur le passé. En 1935, M. André Pillon était le seul cantonnier. En 1956, il ajouta à sa charge la conciergerie de la salle communale. Mais à cette époque, la Mairie n'avait que quelques employés pour gérer une commune de 1927 habitants. En 1977, ils étaient 5 cantonniers à se charger du déneigement, du goudronnage des routes, des levées de la ferraille et d'objets encombrants (une fois par mois) ainsi que des entretiens des espaces verts et du cimetière. Un bâtiment, «La Maison Blanche», leur était réservé à l'emplacement de la piscine actuelle. Plan-les-Ouates comptait alors 3'260 habitants.

Passé-présent, images croisées de Plan-les-Ouates

Grâce à Mme Dominique Béran Sulzer, habitante de Plan-les-Ouates depuis 1990, un chassé-croisé de regards entre passé et présent nous est offert. Observant avec intérêt les transformations progressives d'un village qui se fait ville, Mme Béran Sulzer, mère de famille passionnée d'histoire et de photo (elle est diplômée de l'école de photo de Vevey), s'emploie à retrouver les images du passé pour les comparer à la réalité d'aujourd'hui. En prenant ses photos sous le même angle que des photos d'époque, elle permet à l'observateur de contempler les mutations du 20^{ème} siècle.

La Plaine – 1911



La « Plaine », 1^{er} meeting suisse d'aviation, août 1911

Ce vaste terrain, après avoir servi de camp militaire jusqu'en 1875, s'est transformé en lieu de loisirs. On y pratiquait entre autres l'équitation, le ball-trap et le hornuss. Les pionniers de l'aviation venaient y tester leurs machines artisanales, pour le plus grand plaisir des curieux.

On remarque à gauche l'ancienne école, aujourd'hui annexe de la Mairie, qu'il est possible d'apercevoir dans la photo du bas.

(Groupe des Archives, Mémoire de Plan-les-Ouates)

La Plaine – 2007



Les constructions qui ont poussé sur la « Plaine » cachent un peu l'ancienne école. A proximité, la place des Aviateurs, un lieu qui fait revivre le passé.

© Dominique Béran Sulzer, 2007

Décembre 2007

Meeting de la Saint-Nicolas

Piscine | 8 et 9 décembre

Noël des Aînés

Espace Vélodrome | 15 décembre | 11h30

STAGES de KYUSHO JUTSU (Points Vitaux)

Sous la direction de Maître Evan PANTAZI 7^{ème} dan

Dojo Yamabushi Ecole du Vélodrome, chemin de la Mère Voie,

15 décembre 2007 | 10h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

16 décembre 2007 | 09h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Film « La Nuit au Musée » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

18 décembre | 16h45

Conseil municipal

18 décembre | 20h00

Fête de Noël communale

Mail 2000, couvert de l'école du Vélodrome

19 décembre | 18h00 à 21h00

Brunch de Noël - Au Bout du Conte

La julienne

22 décembre | 10h30

Janvier 2008

Film « What a wonderful world » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

10 janvier | 20h00

Vœux du Conseil administratif

Espace Vélodrome | 11 janvier | 18h30

Contes des dimanches d'hiver - Au Bout du Conte

La julienne

13 janvier | 15h00

Fête des Rois - Association de quartier du Vélodrome

Ecole du Vélodrome

13 janvier

Film « Arthur et les minimoyes » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

15 janvier | 16h45

Film « Daratt » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

24 janvier | 20h00

Contes des dimanches d'hiver - Au Bout du Conte

La julienne

27 janvier | 15h00

Film « Le Château dans le ciel » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

29 janvier | 16h45

Audition d'hiver de l'école de Musique de Plan-les-Ouates

La julienne

29 janvier | à 18h30 et à 20h00

Février 2008

Il était une fois 2032 - Saison culturelle

Espace Vélodrome

1^{er} février | 19h00, 2 février | 17h00 et 20h00, 3 février | 17h00

Film « Retour à Gorée » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

5 février | 20h00

Promotions citoyennes

Accueil des nouveaux-elles citoyen-ne-s et des personnes nouvellement naturalisées

Espace Vélodrome | 6 février | 18h30

Film « Be with me » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

7 février | 20h00

Contes des dimanches d'hiver - Au Bout du Conte

La julienne

10 février | 15h00

Film « Shrek 3 » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

19 février | 16h45

Film « Euphoria » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

21 février | 20h00

Contes des dimanches d'hiver - Au Bout du Conte

La julienne

24 février | 15h00

7 fois dans la bouche - Saison culturelle

Espace Vélodrome

26 février | 20h00

Film « Ma Mondialisation » - Culture et Rencontre

Aula collège de Saussure

26 février | 20h00

Mars 2008

Journal intime - Saison culturelle

Espace Vélodrome

4 mars | 19h00 (spectacle), 5 mars | 15h00 (atelier)

La solidarité dans tous ses états

Espace Vélodrome

7 et 8 mars

Contes des dimanches d'hiver - Au Bout du Conte

La julienne

9 mars | 15h00

Face à la mère - Saison culturelle

Espace Vélodrome

10 mars | 20h00

Chasse aux oeufs - Association de quartier du Vélodrome

Ecole du Vélodrome

16 mars



Fête de Noël au Mail 2000

De l'église à l'école du Vélodrome

Mercredi **19 décembre** 2007

18h00-21h00